

CFF : de bons résultats aux frais de l'Etat

31.03.2011

D'un coup d'oeil

Les CFF ont dégagé un bon résultat – avant tout grâce aux prestations de transport. Cependant, ils sont fortement endettés. D'une manière générale, les transports publics sont confrontés à des défis de taille : leur rentabilité doit être considérablement améliorée et les utilisateurs doivent assumer une plus grande part des coûts.

Aux yeux de nombreux clients, les CFF fournissent des prestations de qualité que ce soit en matière de transport de voyageurs ou de marchandises. D'après un communiqué de presse que les CFF ont publié hier, les voyageurs sont très satisfaits et les transports de marchandises à l'échelle nationale très ponctuels. Par contre, la ponctualité laisse à désirer du côté du transport de marchandises en transit.

Le nombre des usagers est aussi très impressionnant – selon les CFF, une personne sur trois se rend à son travail en train. Cela implique tout de même que les deux tiers des travailleurs, c'est-à-dire la majorité d'entre eux, ne prennent pas le train pour se rendre sur leur lieu de travail. Les usagers doivent donc assumer les coûts et ne pas les imposer à la collectivité. A cet égard, il existe un potentiel d'amélioration considérable.

Le taux d'autofinancement du transport ferroviaire est inférieur à 50%. Cela signifie que les usagers ne paient pas la moitié des coûts qu'ils occasionnent. On est loin de l'équilibre financier dans le domaine des transports publics et en particulier du côté des CFF. S'il est vrai qu'ils dégagent un excédent de 300 millions de francs, ce chiffre est trompeur. Les CFF ont certes engrangé 850 millions de francs au titre de l'exploitation. Toutefois, la somme des investissements – financés majoritairement par le contribuable – s'est établie à 2,6 milliards de francs. Quant aux engagements rémunérés par un intérêt, ils s'élèvent à 8 milliards de francs. Et si on tient également compte des emprunts sans intérêt des pouvoirs publics, on constate que les CFF sont fortement endettés.

Comme l'écrivent les CFF, « [...] toute adaptation tarifaire est certes déplaisante, mais s'avère indispensable au regard des améliorations permanentes de l'offre et de l'accroissement des coûts ». Il faut s'y tenir absolument. En particulier dans le segment du transport de voyageurs, il convient d'accroître la part du financement assumée par les utilisateurs. Il importe à cet égard de tenir compte des améliorations substantielles réalisées ces dernières années au chapitre du matériel roulant, du réseau ferroviaire et de la fréquence des trains. Le fait est que l'affluence varie fortement selon le lieu et l'heure. Alors que sur certaines lignes les trains sont bondés aux heures de pointe, le taux d'occupation moyen des sièges se situe à 30,9 % seulement. Il s'agit en outre de supprimer les financements croisés entre les moyens de transport et d'améliorer la transparence du financement, en particulier

en ce qui concerne les coûts d'exploitation et d'entretien des infrastructures ferroviaires.